



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 26 Septembre 2017**

2017-05- 104

*Date d'affichage :*

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-sept, le 26 septembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 20 septembre 2017

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

**Ardon** : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysaabeth CATOIRE

**Jouv-le-Potier** : M. Pascal HERRERO

**La Ferté Saint-Aubin** : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUMIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THÉNAULT, Mme Manuela CHARTIER, M. Dominique DESSAGNES, Mme Nicole BOILEAU, M. Jean-Frédéric OUVRY

**Ligny-le-Ribault** : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

**Ménestreau-en-Villette** : M. Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN

**Sennely** : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

**POUVOIRS** : M. Gilles BILLIOT à M. Pascal HERRERO, M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Marie-Annick VATZ à M. Eric LEMBO, M. Pierre HENRY à M. Jean-Jacques BOUQUIN

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Contrat Départemental de soutien aux projets structurants du territoire de la CCPS**

Dans un contexte marqué par la réforme de l'organisation territoriale, la forte contrainte à laquelle sont soumises les finances publiques et les menaces pesant sur la ruralité, le Département a adapté ses modalités de financement en faveur du développement des territoires du Loiret. Une nouvelle politique de développement territorial a été inscrite au projet de mandat 2015-2021 ainsi que l'élaboration d'un projet de territoire à horizon 20-30 ans dans le cadre d'une démarche de prospective et de stratégie territoriale «Loirétains demain».

La CCPS, acteur du territoire du quotidien, est porteuse de projets structurants à l'échelle supra communale du bassin de vie dont les enjeux et les priorités sont partagés par le Département au regard des orientations stratégiques du Département.

A ce titre, plusieurs projets structurants d'intérêt supra-communal, portés par la CCPS, seront soutenus financièrement par le Département au titre du Fonds Départemental de Soutien aux Projets Structurants.

Il s'agit de projets d'investissement dont le rayonnement et l'attractivité dépassent le territoire communal, et dont l'usage répond aux besoins d'habitants de plusieurs communes. De plus, ces projets participent à structurer les territoires à une échelle intercommunale :

Montant total de l'enveloppe sur 3 ans :  
 Répartition CCPS 57%  
 Répartition autres communes 43%

Envoyé en préfecture le 04/10/2017  
 Reçu en préfecture le 04/10/2017  
 Affiché le 29/10/2017  
 ID : 045-200005932-20170926-2017-006-104-DE

COMMUNE	LIBELLE PROJET	MONTANT HT	SUBVENTION ATTRIBUEE HT
MARCILLY EN VILLETTE	Réalisation d'un plateau sportif	51 882 €	6 850 €
MENESTREAU EN VILLETTE	Maison d'auxiliaires de santé	204 600 €	46 500 €
LA FERTE SAINT AUBIN	Achat d'équipement et de matériel médical pour la maison de santé	80 000 €	40 000 €
LA FERTE SAINT AUBIN	Travaux de réalisation d'un espace sportif et associatif (ESA)	1 833 333 €	96 500 €
CCPS	Extension zone artisanale	416 666 €	193 898 €
CCPS	Travaux de réhabilitation et de délocalisation partielle des locaux techniques du complexe aquatique	1 165 140 €	200 000 €
ARDON	Construction d'une salle polyvalente	1 000 000 €	46 500 €
LIGNY LE RIBAUT	Réhabilitation technique et énergétique de la Salle Polyvalente	70 964 €	46 500 €
SENNELY	Travaux d'amélioration de la boucherie-charcuterie	30 000 €	15 000 €

Le contrat proposé traduit les nouvelles modalités d'intervention du Département qui reposaient précédemment sur la mise en œuvre de nombreux dispositifs d'aides aux collectivités et acteurs locaux. Il s'agit désormais de renforcer l'efficacité et la lisibilité de l'action départementale au service des besoins des territoires via de nouvelles formes de soutien et de partenariat.

Il s'agit également d'anticiper les enjeux d'avenir pour les territoires et d'optimiser la dépense publique en conjuguant les efforts du Département et de ses partenaires autour de priorités d'actions partagées au terme d'une démarche concertée conduite avec les intercommunalités et leurs communes membres.

Enfin, le contrat a pour objet de définir les engagements réciproques des parties dans le cadre de la programmation du soutien financier du Département aux actions et projets locaux structurants d'intérêt supra-communal.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat Départemental de soutien aux projets structurants du territoire de la Communauté de Communes des Portes de Sologne

Le Président,  
 Jean-Paul ROCHE